

Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes
Band: 12 (1886)
Heft: 2

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Société des ingénieurs civils. Mémoires et compte rendu des travaux. Paris 1885.

Sommaire du fascicule d'octobre. — Procès verbaux des séances. — Note sur un pavage en céramite par M. Gouvy. — Essais sur une machine à vapeur, par M. Quérel. — Note sur la convention internationale du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle et examen des critiques qu'elle a soulevées, par MM. Assi et Genès. — Chronique. — Comptes rendus.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la note concernant un nouveau pavage en *céramite* essayé à Budapest. La résistance de cette matière à l'écrasement est très considérable puisque la moyenne de vingt-trois essais a donné un chiffre de 2845 kg. par centimètre carré; tandis que pour le granit la charge moyenne n'était que de 1249 kg. par centimètre carré. Pour poser le pavage en céramite, le sol naturel est d'abord dressé conformément au profil de la rue et soigneusement damé; sur le sol, on place simplement de champ des briques ordinaires bien cuites: ces briques ont 30/14/14 cm. avec les pavés grand modèle de 20/20/10 cm. et il en faut 20 par mètre carré; dans les joints entre les briques on coule du mortier de ciment. Sur les briques vient une couche d'environ deux centimètres de sable qui reçoit les pavés de céramite placés en diagonale sur l'axe de la chaussée et à sec; dans les joints de ces pavés est coulé un mélange de:

1 partie de goudron de houille chauffé;

4 parties de poix ordinaire;

15 à 20 parties de sable (suivant la grosseur du grain de ce sable.)

L'épaisseur des joints entre les pavés est généralement de 10 mm.; elle peut cependant varier suivant la grosseur du grain de sable mélangé au goudron et à la poix de remplissage, ce mélange devant s'introduire sans aucune difficulté dans les joints.

Le prix de ce pavage nous paraît élevé: il varie de 19 fr. 20 cent. à 17 fr. 79 c. le mètre carré, suivant qu'on emploie des pavés du grand ou du petit modèle. Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à cette question du pavage, constamment à l'ordre du jour, trouveront dans l'article dont nous extrayons les lignes ci-dessus des données comparatives qui méritent certainement leur attention.

La Semaine des constructeurs. Numéros de janvier 1886.

Extraits des sommaires.

Numéro du 23 janvier: La construction de l'avenir. — Les logements à bon marché. — Plancher pour réservoir. — L'architecture en province.

Numéro du 31 janvier: Consultations techniques. (Parquets sur terre-plein.) — Hygiène domestique à l'étranger. — Bains publics.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse. Fascicules de novembre-décembre 1885.

Nos lecteurs pourront consulter dans ce fascicule une très intéressante description de la distribution d'eau de Mulhouse et des machines hydrauliques employées pour cette alimentation. — Plusieurs mémoires relatifs à des sujets de chimie industrielle sont publiés aussi dans cette livraison.

De janvier-février 1886.

Cette livraison est consacrée à un mémoire sur un procédé pour donner à l'air des salles de filature et de tissage le degré d'humidité nécessaire pour rendre le travail facile sans produire de courants d'air nuisibles à la fabrication, et sur un appareil remplissant ce but. Cette question, d'une nature toute spéciale,

est traitée ensuite d'un concours; les personnes qu'intéresse ce qui touche au chauffage et à la ventilation des locaux industriels trouveront dans ce mémoire des données et des renseignements utiles.

Giornale del Genio civile. Rome 1885. Livraison de décembre.

Les documents officiels prennent la plus grande place dans ce fascicule. Nous y remarquons un intéressant règlement sur la « dérivation des eaux publiques. »

La partie technique comprend la fin d'un mémoire de M. Cucchini, ingénieur, sur les « formules générales pour la détermination des tensions dans les barres d'une poutre métallique à treillis. » — « Dédution des formules spéciales pour les poutres droites et polygonales. » Citons aussi les « considérations sur les plus importantes questions relatives aux grands réservoirs pour l'irrigation » qui méritent d'être lues et qui sont accompagnées de planches très bien traitées.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS

ET DES ARCHITECTES

Séance du 18 février 1886, à l'hôtel Beau-Site.

Présidence de M. L. Gonin, président.

Dix-huit membres assistent à la séance.

M. John Landry, architecte à Yverdon, donne d'intéressants détails sur le concours ouvert en 1885 par MM. les frères Samuel et Gaspard Schindler, en vue d'obtenir des types de maisons ouvrières pour une seule famille et dont le coût ne dépasserait pas 4000 francs. A la suite de ce concours, M. Gaspard Schindler-Escher, à Zurich, a publié un petit ouvrage: *Klein aber mein*, contenant la reproduction des sept premiers projets primés. M. Landry fait circuler l'ouvrage en question, ainsi que des fascicules publiés séparément et contenant tous les plans d'exécution de chaque projet.

Sur la proposition de M. Landry, il est décidé qu'une commission, nommée par le comité, examinera l'ouvrage de M. Schindler-Escher et présentera un rapport sur l'ensemble de la question des maisons ouvrières, en tenant spécialement compte des circonstances particulières à notre canton.

Il est décidé, en outre, que le travail de M. John Landry paraîtra, dans un des prochains numéros de notre bulletin, comme introduction du rapport de la commission. Nous y joindrons les types du concours de Zurich, dont la publication complète sera facilitée, grâce aux offres bienveillantes faites par M. Schindler-Escher de supporter une partie des frais.

L'assemblée vote des remerciements à ce dernier.

M. Perey, ingénieur, présente le type adopté par la compagnie S.-O.-S. pour ses maisons de garde-voie. Ces petites constructions reviennent à 4800 francs sans le terrain et sont très appréciées par ceux qui les habitent.

M. de Blonay donne d'intéressants renseignements sur la construction de cités ouvrières en Alsace, et insiste sur l'importance pour l'ouvrier à avoir une habitation avec entrée indépendante.

M. J. Landry cite l'article de la loi vaudoise sur la police des constructions, disant que l'escalier conduisant à l'étage supérieur d'un bâtiment peut seul être en bois. D'après une décision récente du Conseil d'Etat, l'article devrait être interprété dans ce sens que l'escalier des combles peut seul être en bois.

Cette décision fait ressortir les lacunes de la loi qui, destinée à l'origine aux villes, fut plus tard étendue à tout le canton. — On ne pourra jamais obliger le cultivateur à faire dans sa maison un escalier en pierre pour conduire à quelques petites chambres en soupenette.

Le secrétaire, HENRI VERREY, architecte.